

Déclaration de performance

N°02/ GWP /RPC/2013

- 1 – Parquet massif en pin maritime huilé ou vernis destiné à être cloué, Cf n° d'OF sur le paquet
- 2 – Utilisation en intérieur (usage prévu)
- 3 – Gascogne Bois – Route de cap de pin – 40210 ESCOURCE
- 4 – Système d'évaluation et de vérification de la constance de la performance 4
- 5 – Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Dfl-s1	EN 14342 : 2013
Dégagement de formaldéhyde	E1 -masse volumique : 550kg/m ³ - épaisseur minimale hors tout : 21mm	
Emission de pentachlorophénol	PND	
Résistance à la rupture	Performance Non Déterminée	
Glissance	Performance Non Déterminée	
Conductivité thermique	0.13W/mK	
Durabilité biologique	Classe d'emploi 1	

6 – La performance du produit identifiée au point 1 est en conformité avec la performance déclarée au point 5. La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3.

Signature du fabricant :

Tanguy Massart, Directeur Général



Le 26 février 2015 à Escource

Gascogne Bois

Route de Cap de Pin - 40210 Escource - France

T. +33 (0)5 58 04 40 40 - F. +33 (0)5 58 04 40 35

contact@gascognebois.com - www.gascognebois.com

S.A.S. au capital de 5 000 000 € - R.C.S. Mont de Marsan 501 719 413 - APE 1610A